



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – Construction d'un terrain synthétique – Révision du plan de financement

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération D2024-037 du 15/05/2024, relative à la création d'un terrain de foot synthétique et aux demandes de subventions,

VU la Délibération du Conseil municipal D2024-051 en date du 10/07/2024 relative à la demande de subvention au titre du fonds de soutien métropolitain, dans le cadre de la construction d'un terrain synthétique,

CONSIDERANT que le plan de financement de l'opération doit être réajusté,

DECIDE

Article 1 : Le plan de financement est révisé de la façon suivante :

DEPENSES		PLAN DE FINANCEMENT		Taux de financement
Travaux Terrassement-VRD-Gazon-Aménagements sportifs (Marché initial + Avenant 1)	624 462,16 €	Equipement sportif structurant - Agence Nationale du Sport (ANS)	142 466,00 €	22,81%
		Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) - Fédération Française de Foot	15 000,00 €	2,40%
		Subvention Equipements sportifs - Région AURA	90 000,00 €	14,41%
		Fonds Métropolitain 2024-2025	90 000,00 €	14,41%
		AUTOFINANCEMENT	286 996,16 €	45,96%
		TOTAL HT	624 462,16 €	TOTAL

Article 2 :

Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Président de Clermont Auvergne Métropole
- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 14/02/2025

**Le Maire,
Marcel ALEDO**



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.